

8. Afin d'obtenir miséricorde

Dans le chapitre 64 de la Règle, dédié comme le deuxième à la figure de l'abbé, saint Benoît réaffirme également la conviction que celui qui doit ou veut accompagner les autres sur le chemin de la conversion doit commencer par lui-même. Qui sait avoir besoin de miséricorde aide les autres à la demander et à l'accueillir.

Il s'agit d'une constante dans la méthode chrétienne et bénédictine pour éduquer, former à la vie. Par exemple : qui est le meilleur formateur ? Qui forme vraiment les autres ? Au fond, ce n'est pas tellement celui qui est bien formé, bien instruit, mais celui qui se forme sans cesse, qui s'instruit toujours. Parce que la formation qui compte pour la vie n'est pas d'abord celle qui nous remplit de contenus, mais celle qui nous apprend à toujours nous former, à rester toujours disciples, toujours novices en apprenant tous les jours, en cherchant chaque jour la vérité, approfondissant chaque jour la parole de Dieu, la tradition ecclésiale et monastique, en puisant encore et toujours aux sources de la vie, de la vérité et de la beauté. Nos véritables formateurs et éducateurs sont ceux que nous avons vus et voyons toujours en formation, toujours disciples, même quand ils sont devenus âgés, même lorsqu'ils ont déjà fait beaucoup d'études, même quand ils ont vécu de nombreuses expériences. Nous sommes maîtres, pères ou mères ceux que nous voyons toujours disciples, toujours fils ou filles. Quel est leur secret ? Essentiellement le désir et l'humilité ; le désir de vie et de vérité qui trouve satisfaction dans l'humilité de demander, de mendier, d'écouter, de suivre, de ne jamais se sentir arrivé.

Qui, par exemple, a été et est pour nous un maître de prière ? Certainement pas quelqu'un qui donne des cours, mais quelqu'un que nous avons vu ou perçu en prière ; que nous avons vu ou perçu dans une attitude de constante demande à Dieu, de louange, d'adoration. Et ceux qui nous ont aussi donné des leçons ou enseignements sur la prière, nous ont aidés à prier dans la mesure où leur enseignement était un témoignage, trahissait une prière vécue. Quand Jésus a enseigné le Notre Père, les disciples ont entendu dans ces paroles tout le cœur de Jésus, tout le désir du Père, l'amour pour le Père, l'abandon au Père qu'Il vivait jour et nuit.

Eh bien, c'est ainsi que saint Benoît demande à celui qui a autorité dans la communauté de promouvoir la miséricorde, de l'exercer. Est témoin de la miséricorde celui qui le premier en ressent le besoin.

Au chapitre 64 de la Règle, saint Benoît insiste encore plus que dans le chapitre 2 sur cet aspect. Peut-être entretemps a-t-il fait l'expérience de supérieurs de communauté trop durs et autoritaires, trop préoccupés de donner des règles et des commandements, et ressent-il le besoin d'inviter à une autorité plus profonde que celle qui cherche seulement la discipline dans la communauté. Saint Benoît sait qu'il n'est pas facile d'exercer une responsabilité avec amour plutôt que par la peur, parce que celui qui aime doit être très patient, doit "subir" de la part des frères ou sœurs de nombreuses immaturités, de nombreuses réactions adolescentes.

Alors saint Benoît appelle l'abbé à cultiver envers les frères la miséricorde dont il a besoin lui-même. Il lui demande d'être "chaste, sobre et miséricordieux" (RB 64,9), lui

rappelant aussitôt que c'est ainsi qu'on obtient miséricorde pour soi-même : "Que toujours il préfère la miséricorde au jugement, afin d'obtenir pour lui-même un traitement semblable" (64,10 ; cf. Jc 2,13). Au fond, il ne fait rien d'autre que lui rappeler la béatitude des miséricordieux : "Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde" (Mt 5,7).

"Que toujours il préfère la miséricorde au jugement – *semper superexaltet misericordia iudicio*". Cette expression est tirée de la lettre de saint Jacques (2,13), mais si chez saint Jacques le sujet est la miséricorde qui l'emporte sur le jugement, pour saint Benoît le sujet qui doit préférer la miséricorde au jugement est l'abbé. La miséricorde est un instrument que Dieu met dans les mains de notre liberté, et c'est nous qui devons lui permettre de l'emporter, d'être plus importante que la seule justice. Alors Dieu aussi peut faire prévaloir la miséricorde à notre égard.

Comment "super-exalter" la miséricorde ? Comment l'exaltons-nous au-dessus d'autres jugements, d'autres attitudes, d'autres façons de regarder et de traiter nos frères et sœurs ?

Les conseils que Saint Benoît donne aussitôt à l'abbé sont essentiellement des recommandations de tendresse, d'attention plus maternelle que paternelle pour la fragilité des frères : "Dans la correction même, il agira avec prudence et sans excès, de crainte qu'en voulant trop gratter la rouille il ne brise le vase" (RB 64,12). Et tout de suite saint Benoît ajoute encore un rappel au besoin que l'abbé lui-même a de cette tendresse, car lui aussi est fragile : "Il ne perdra pas de vue sa propre fragilité et n'oubliera pas qu'il ne faut pas broyer le roseau déjà froissé" (64,13 ; cf. Is 42,3 ; Mt 12,20).

Peu après, saint Benoît prend encore dans la Sainte Écriture une belle image d'attention à la fragilité humaine : l'abbé, dans ses décisions et prescriptions, doit toujours employer la discrétion et la mesure, "se souvenant de la discrétion du saint patriarche Jacob qui disait : Si je fatigue mes troupeaux en les faisant trop marcher, ils périront tous en un jour" (64,18 ; Gn 33,13).

Certainement, l'abbé doit se préoccuper du chemin que le troupeau doit faire, du progrès du troupeau, de convertir et de corriger, mais saint Benoît ne veut pas que le projet de progrès du supérieur, ou d'une partie de la communauté, oublie les brebis qui doivent faire ce chemin. L'attention aux personnes doit toujours l'emporter sur le projet qu'on peut avoir à leur sujet. Une mère qui veut que son fils devienne un champion de Formule Un, doit tout de même lui apprendre d'abord à marcher...

Saint Benoît, comme Dieu dans l'Écriture Sainte, nous enseigne une bonne méthode pour être sensible à la fragilité des frères et sœurs, et la bonne façon de la traiter : être sensible à sa propre fragilité et ne pas l'oublier, ne pas la cacher, d'abord à soi-même. "Il ne perdra pas de vue sa propre fragilité et n'oubliera pas qu'il ne faut pas broyer le roseau déjà froissé". En latin, la Règle demande à l'abbé qu'il soit "*suspectus*" à l'égard de sa propre faiblesse, littéralement qu'il "regarde dessous (*sub-spicere*)". C'est comme s'il disait qu'en regardant la réalité et en particulier les frères et sœurs, l'abbé doit toujours voir, sous tout ce qui apparaît, sa propre fragilité. C'est comme si tout ce que voyait l'abbé était un film et qu'il doive toujours le regarder avec les "sous-titres" de sa fragilité, de sa misère, donc de son besoin de miséricorde.